



Démission et Changement d'employeur avec passeport talent

Par Ingenieur

J'ai renouvelé mon titre de séjour < PASSEPORT TALENT

SALARIE QUALIFIE / ENTREPRISE INNOVANTE

EXERCICE D'UNE ACTIVITE SALARIEE > il y'a trois mois, et aujourd'hui j'ai une proposition intéressante (en terme de salaire/mission) mais avec une entreprise du secteur public

Je voudrais savoir si je dois refaire la démarche de demande de titre de séjour avec le nouveau employeur ? Est ce qu'il il doit me faire une nouvelle autorisation de travail?

Par Indigo

Bonjour Ingénieur,

Lorsque vous demandez :

"Je voudrais savoir si je dois refaire la démarche de demande de titre de séjour avec le nouveau employeur ? Est ce qu'il il doit me faire une nouvelle autorisation de travail? »

N'auriez vous pas poser vos questions à un avocat au Barreau de Paris qui vous aurait renseigné ?

Cordialement.